

La vérité plutôt que les idées reçues

André Vanasse

Numéro 62, été 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/38421ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Valmont

ISSN

0382-084X (imprimé)

1923-239X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Vanasse, A. (1991). La vérité plutôt que les idées reçues. *Lettres québécoises*, (62), 3–4.



La vérité plutôt que les idées reçues

Il y a quelque temps, je discutais avec M. Yves Navarre. Il me disait : « Ici, au Québec, la littérature est fortement subventionnée. » Cette affirmation, je l'ai entendue des centaines de fois.

Est-elle aussi vraie qu'on le dit ? J'en doute même si je crois que, compte tenu de la petitesse de notre marché, la littérature québécoise se doit d'être subventionnée. Le problème est qu'il est difficile de le prouver, faute de statistiques qui nous permettraient des comparaisons raisonnables avec d'autres pays. Par exemple, il est tout à fait juste de dire que le Centre national des lettres en France est beaucoup moins généreux que nos deux organismes subventionnaires d'État réunis (le ministère des Affaires culturelles au Québec et le Conseil des Arts du Canada à Ottawa). Plusieurs l'ont constaté et n'ont pas manqué de le dire. Ce qu'on oublie, par ailleurs c'est que **la contribution de l'État français ne constitue que 38,9 % de l'aide totale consentie au soutien de l'art et de la culture alors qu'au Québec l'aide de l'État atteint 88 %**¹. S'il est vrai que l'État français est deux fois moins généreux que nos deux gouvernements réunis, il faut préciser du même souffle que les conseils régionaux français (pour une proportion de 8,9 %) et surtout les conseils municipaux (52,2 %) suppléent très largement à la carence du gouvernement central. De fait, avec un apport qui s'élève à plus de 61 %, ce sont ces deux instances décentralisées qui sont les grands pourvoyeurs de la culture. Et si on faisait un décompte exact et précis de leurs subsides, je ne serais pas du tout étonné de découvrir que les créateurs et les éditeurs français reçoivent autant d'argent que nous, mais par des voies plus diversifiées. Car il est clair que les municipalités d'Europe ont pris leurs responsabilités par rapport aux arts et à la culture. Et, à ce sujet, on me permettra une petite méchanceté : à l'époque où régnait notre mégalo-Drapeau à la mairie de Montréal, le Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal avait non seulement aboli le Grand Prix littéraire de la ville de Montréal, mais la littérature elle-même de son programme de subvention ! Les choses ont changé depuis, mais il reste encore beaucoup à faire...

Avez-vous déjà été invité par les ambassades et les consulats français à une événement littéraire ? Le champagne coule à flot et les petites bouchées sont divines ! J'ai plus d'une fois souhaité être reçu avec le même faste par les autorités canadiennes et québécoises. Combien de centaines de milliers de francs la France dépense-t-elle en réceptions de ce genre à travers le monde ? Je l'ignore. Ce que je sais, par contre, c'est qu'elle est parfaitement consciente de son rôle de leader dans le domaine mondial de l'édition française. « Avec 2,9 milliards de francs, le livre est de loin le premier produit culturel français exporté.² »

Quoi qu'il en soit et en admettant que nous soyons choyés par l'État,

il me paraît nécessaire de regarder la question de près. Le ministère des Affaires culturelles du Québec (MAC) administre un budget de 262 millions de dollars. **Or, la littérature ne reçoit en tout et pour tout que 0,5 % de ce budget alors que, par exemple, le théâtre en récolte 6,8 %, la musique 5,6 % et la danse 2,7 %**³. Prétendre donc que nous sommes « largement » subventionnés, c'est une bien grosse affirmation. Pourtant, le livre est quasi éternel (si on en prend soin évidemment !) : on peut l'acheter pendant des générations, dans la mesure, bien sûr, où il sera disponible sur les tablettes de nos librairies. Or, de ce point de vue, on peut aussi s'interroger : ce n'est pas sans raison que Réginald Martel a intitulé son court article sur les bibliothèques québécoises « Les statistiques de la honte » (*La Presse*, 3 avril 1991, p. C-5), car il y constate que les bibliothèques québécoises sont toujours aussi mal loties par comparaison avec les bibliothèques ontariennes. De fait, le budget de fonctionnement est trois fois plus important en Ontario qu'au Québec. En somme, rien n'a changé depuis dix ans. Maurice Lemire écrivait : « En 1980, les dépenses de fonctionnement des bibliothèques publiques québécoises étaient de 5,51 \$ par habitant contre 14,79 \$ en Ontario, un rapport de 1 à 2,7.⁴ » Ce rapport reste inchangé avec les conséquences qu'on peut imaginer pour les auteurs et les éditeurs. Car si les bibliothèques achetaient tous les titres publiés en littérature québécoise, cela permettrait à l'édition littéraire d'être assurée d'un nombre de ventes minimum, ce qui lui accorderait une certaine sécurité financière. Or, non seulement les bibliothèques sont-elles financièrement démunies (et proportionnellement moins nombreuses qu'en Ontario), mais elles achètent massivement les best-sellers et les traductions publiés en France de sorte qu'une bonne partie du maigre budget alloué aux bibliothèques sert à grossir les revenus des éditeurs étrangers. Et quand on en fait reproche aux bibliothécaires, ils ont la réponse toute prête : « Que pouvons-nous y faire ? Il faut bien répondre à la demande. » Et pourquoi les bibliothécaires ne pourraient-ils pas tenter de changer les habitudes de lecture de leurs usagers ? Impossible ? Ils l'ont pourtant fait avec le livre pour la jeunesse. Quoi qu'il en soit, il me semblera toujours inadmissible qu'un pays comme le nôtre (et cela vaut autant pour le Québec que pour le Canada anglais) accorde la priorité aux productions venues d'ailleurs plutôt qu'à celles imprimées sur place. Si on a réglementé le contenu canadien et québécois à la radio et à la télévision, pourquoi n'en ferait-on pas de même dans les bibliothèques ? Cette idée est loin d'être farfelue. Certains pays obligent les bibliothèques et même les librairies à acheter toute la production nationale et s'en portent très bien. C'est le cas de la Suède, dont les politiques en matière de culture devraient nous inspirer.

Cette idée reçue selon laquelle la littérature est trop subventionnée est d'autant plus douteuse que, si on analyse les recettes totales des maisons d'édition, on en arrive à ce constat **que l'apport de l'État (fédéral et provincial) ne totalise que 8 % des recettes totales des maisons d'édition**. Or, avec l'introduction de la TPS de 7 % appliquée au livre, **la part fournie par l'État à titre de soutien à la littérature est, à toutes fins utiles, nulle**. Ce qu'il nous avait consenti en amont, il le récupère en aval ! En somme, depuis janvier

dernier, la littérature ne lui coûte plus un sou. Et si, par malheur, la TVQ s'appliquait un jour au livre, les gouvernements feraient du profit sur le dos d'une industrie qui n'a décidément pas besoin d'être vampirisée.

Trop subventionnée la littérature ? Vraiment ? Le plus triste dans cette histoire, c'est que les créateurs autant que les éditeurs se sentent coupables d'abuser de la générosité de l'État. Ne reçoivent-ils pas leurs bourses et leurs subventions penauds, l'œil rivé au plancher, l'air de voleurs pris en faute ? Et pour se déculpabiliser, les uns et les autres applaudissent à tout rompre les GM, Alcan, Pechiney et consorts à qui l'État distribue, à grands renforts de publicité — et sans malaise aucun ! —, des centaines de millions qui, l'a-t-on assez répété, créeront des milliers d'emplois. Au prix où ces monstres nous coûtent, c'est plus que normal, il me semble. Car malgré les poussières que les industries culturelles reçoivent, ce secteur de l'industrie est devenu l'un des plus importants créateurs d'emplois. L'industrie culturelle québécoise génère annuellement plus de deux milliards de dollars en revenus et procure des emplois à au delà de 50 000 personnes⁵ !

Pire encore, on nous rabat les oreilles depuis plus d'une décennie sur le fait que, au Québec, il se publie beaucoup trop de romans. Professeurs, chroniqueurs, animateurs, nous répètent cette ânerie avec la suffisance qui sied aux ignares ! Et de nous affirmer qu'en France, on ne publierait jamais les torchons qui circulent au Québec. Il est des vérités si évidentes ! Mais d'où tirent-ils leur certitude ? Ont-ils fait des recherches pour être aussi impératifs ? Ne serait-ce pas plutôt leur complexe de colonisé qui refait encore surface ?

Je gagerais ma chemise qu'aucun de ces pseudo-connaisseurs ne sait qu'en France — selon les statistiques du Syndicat national de l'édition —, il s'est publié, sous la rubrique «nouveau», 3 388 romans pour la seule année 1989, alors qu'au Québec il s'en est imprimé moins de 200 ? En clair, il s'est édité au Québec, toutes proportions gardées, 40 % moins de romans qu'en France ! Nous publions trop ? Et la France alors ? Nous éditons des navets ? Réjouissons-nous : les Français en produisent une fois et demi plus que nous !

À quand le jour où on pourra faire une analyse objective et comparée de notre situation, une analyse qui montrera à l'évidence à la population québécoise que la culture et l'édition en particulier reçoivent beaucoup moins que «la juste part» qui leur est due ? J'attends avec impatience ce moment. Le malheur est qu'il se peut que j'attende encore longtemps !

Le Directeur
André Vanasse

1. Voir, à ce sujet, le rapport Samson, Bélair, Deloitte & Touche intitulé *Étude sur le financement des arts et de la culture au Québec*, Montréal, Ministère des Affaires culturelles, novembre 1990, p. 149.
2. Voir *L'Édition de livres en France / Statistiques 1989*, Paris, Syndicat national de l'édition, s. d., voir «Résumé».
3. Voir Samson, Bélair, Deloitte et Touche, *op. cit.*, p. 81.
4. Voir «L'écrivain et son public-lecteur», dans *Les Pratiques culturelles des Québécois. Une autre image de nous-mêmes*, sous la direction de Jean-Paul Baillargeon, Québec, IQRC, 1986, p. 35.
5. Voir «Les industries culturelles : un enjeu vital !», *Cahiers de recherche sociologique*, vol. 4, n° 2, automne 1986, p. 149.

Un choix, un seul

Lettres québécoises

la revue de l'actualité littéraire

Abonnement pour un an: 4 numéros (ttc)

Individu: Canada	16 \$	Institution: Canada	23 \$
USA	18 \$	USA	26 \$
Étranger	23 \$	Étranger	28 \$

Nom _____

Chèque _____ \$

Adresse _____

Carte de crédit _____ \$

Ville _____

Master Card n° _____ exp.

Province (État) _____

Visa n° _____ exp.

Pays _____ Code Postal _____

Dinner's Club n° _____ exp.

Téléphone _____

Lettres québécoises

C.P. 1840, succursale B, Montréal (Québec), H3B 3L4
514.525.95.18 / 525.21.70

(Offre spéciale d'abonnement pour deux ans, voir encart publicitaire)